

DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE HABITAT



GRAND POITIERS

communauté urbaine

L'OPAH-RU 2022-2026, c'est quoi ?

**L'Opération
Programmée
d'Amélioration
de l'Habitat-
Renouvellement
Urbain (OPAH-RU)**
est un dispositif
d'accompagnement
administratif, technique
et financier porté par la
Communauté urbaine
de Grand Poitiers et
l'Agence Nationale de
l'Habitat (Anah).



Ce programme a pour but de :

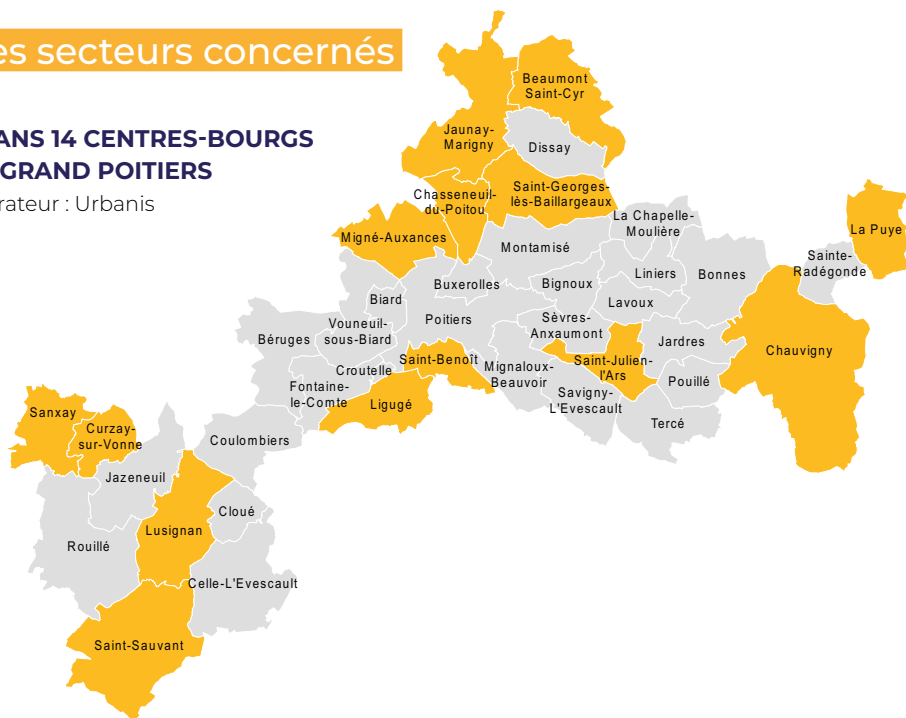
- Soutenir les propriétaires bailleurs pour développer une offre locative à loyer maîtrisé
- Aider les propriétaires occupants à améliorer leur confort
- Lutter contre la précarité énergétique
- Lutter contre la vacance des logements
- Valoriser le patrimoine
- Adapter les logements pour le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap
- Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé
- Lutter contre le mal logement



Les secteurs concernés

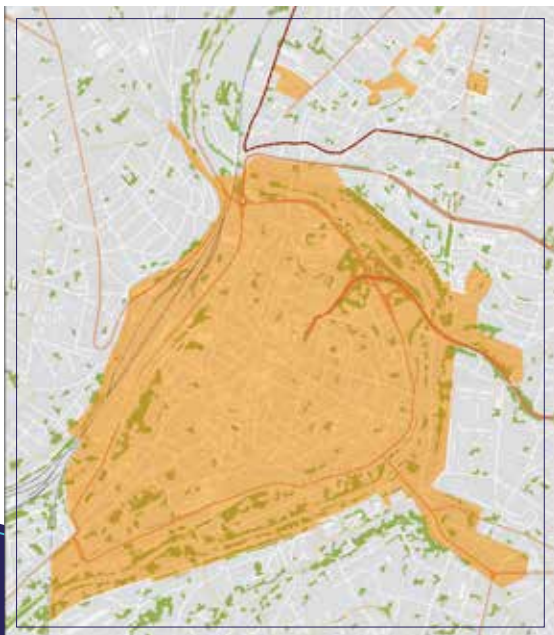
- DANS 14 CENTRES-BOURGS DE GRAND POITIERS

opérateur : Urbanis



- A POITIERS ET BUXEROLLES

opérateur : La Sep



Le type de travaux

■ Réhabilitation des logements très vétustes (travaux de gros œuvre, électricité, plomberie, mise en sécurité, équipements sanitaires...)

■ Travaux d'économie d'énergie : isolation des planchers/murs/combles, changement du mode de chauffage, ventilation, toiture, fenêtres...

■ Réhabilitation des parties communes en copropriété

■ Travaux d'amélioration, du confort et de la qualité des logements

■ Maintien à domicile

Les bénéficiaires

et conditions

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

- Sous conditions de ressources
- Le logement doit avoir plus de 15 ans
- Engagement d'occuper le logement en tant que résidence principale pendant 3 ans

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

- Pas de conditions de ressources
- Conventionner un bien non meublé au minimum 6 ans
- Louer à des ménages sous conditions de ressources
- Avantage fiscal



Attention

Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant accord préalable (les travaux engagés ne sont pas subventionnés).

Comment ça se passe ?

Début du suivi

- Rendez-vous avec un opérateur conseil
- Visite du logement ou de l'immeuble
- Accompagnement technique et administratif gratuit
- Accord des financeurs et autorisations d'urbanisme
- Réalisation des travaux
- Validation de fin de travaux
- Versement des subventions

Fin du suivi

Une équipe de conseillers experts vous accompagne gratuitement dans vos démarches pour vous aider à définir votre programme de travaux, constituer vos demandes d'aides et monter votre plan de financement.



IMPORTANT

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels labellisés RGE (fourniture et pose).





CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT, GRATUITS ET SANS ENGAGEMENT



Point Info Energie de Grand Poitiers
5 rue de Puygarreau
86000 Poitiers
05 49 30 20 54
info.energie@grandpoitiers.fr

DEMANDE EN LIGNE SUR
monprojet.anah.gouv.fr